

DEC172755DR15

**Décision portant nomination de M. Jérémy GUITARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5295 intitulée Institut de mécanique et d'ingénierie de Bordeaux (I2M)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC 151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5295 intitulée Institut de mécanique et d'ingénierie de Bordeaux (I2M) et nommant M. Jean-Christophe BATSALE en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 5295<sup>1</sup> en mars 2017 ;

Considérant que M. Jérémy GUITARD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires, du 12 au 14 juin 2017 et du 18 au 20 septembre 2017 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Jérémy GUITARD, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5295 intitulée Institut de mécanique et d'ingénierie de Bordeaux (I2M), à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

M. Jérémy GUITARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jérémy GUITARD, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.



<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 29 septembre 2017

Le directeur de l'unité  
Jean-Christophe BATSALE

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de Bordeaux  
Eric DUTIL

Visa du directeur général de Bordeaux INP  
Marc PHALIPPOU